

CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMPTE RENDU

Lundi 24 février 2025 | 17 :00 | I202

Participants

Membres extérieurs (avec voix délibérative)

M. Pierre-François LAZZARO
Mme Fabienne CHANTELOUP
M. Eugène DELEPLANQUE
M. Eric STEVENS
Mme Céline FONTAINE
M. Frédéric SAUVAGE
M. Victor LEGRAIN

Membres internes élus avec voix délibérative

Mme Christine CAMPAGNE
M. François BOUSSU
M. Xavier LEGRAND
M. Cédric COCHRANE
M. Stéphane GIRAUD
Mme Alicia PINDI
M. Nolan JEHANNO
Mme Elise TERNYNCK
M. Nicolas DUMONT
Mme Dorothée MERCIER
Mme Claire DEBARGE
Mme Agnès ILIOU

Membre de droit

Mme Christel BEAUCOURT

Membres invités permanents

M. Eric DEVAUX
Mme Virginie GUYODO
M. Marc-Emmanuel BOUCHE
M. Eric BILLOT

Ont donné procuration

M. Eric MEZIN, procuration à M. DELEPLANQUE
M. Ludovic KOEHL, procuration à M. BOUSSU
Me Manuela FERREIRA, procuration à M. GIRAUD
M. Timur-Can BULUT, procuration à Mme CAMPAGNE
M. Cyprien PLANE, procuration à Mme TERNYNCK

Membres invités

Mme Sandrine VANDERDONCKT

Etaient excusés

Mme Mady DORCHIES

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17h05 par le Président, M. Eugène Deleplanque.

25 votants dont 5 procurations.

SUJETS A L'ORDRE DU JOUR

Elections des membres extérieurs désignés à titre personnel

Ce Conseil d'Administration a pour but de coopter les membres extérieurs siégeant à cette instance et désignés à titre personnel.

Eugène Deleplanque remercie les membres sortants pour leur implication dans l'école et leur aide précieuse notamment sur des dossiers nécessitant des contacts tels que Yves Dubief et Olivier Macarez.

L'ENSAIT est connue pour être une école performante et très proche de l'industrie, ce qui lui permet de se réinventer régulièrement. Il est très important de connaître le point de vue des industriels sur l'évolution du marché pour adapter l'offre de l'établissement.

Plusieurs candidats sont des anciens de l'école, des industriels de la région et sont également des recruteurs de futurs ingénieurs textile. La passion et le temps consacré à l'ENSAIT est importante malgré leur charge de travail quotidienne.

Une sélection doit être faite en raison d'un nombre de CV reçu plus important que le nombre de places disponibles. Toutes les candidatures sont de très grande qualité. Les candidats non élus ce jour pourront être intégrés dans d'autres instances s'ils le souhaitent.

Eugène Deleplanque présente ensuite les CV des candidats :

- ↪ *Olivier Macarez*
- ↪ *Grégory Marchant*
- ↪ *Louis Masquelier*
- ↪ *Rodolphe Maucolin*
- ↪ *Bertrand Meslier*
- ↪ *Julien Payen*
- ↪ *Ludovic Pierre*
- ↪ *Samuel Solarski*
- ↪ *Frédéric Vernet*
- ↪ *Jean-Marc VIENOT*

Le scrutin se déroule à bulletin secret et chacun est invité à récupérer son kit de vote comprenant une enveloppe et 10 bulletins pour chacun des candidats et à passer dans la salle dédiée.

Il est demandé de mettre 7 bulletins maximum dans l'enveloppe. En cas de nombre supérieur à 7, le bulletin sera considéré comme nul. Le vote est suivi d'un émargement.

Le dépouillement se déroule comme suit :

- Sandrine Vanderdonck s'assure qu'il y a bien 25 enveloppes dans l'urne,
- Virginie Guyodo s'assure que chaque enveloppe contient au maximum 7 bulletins,
- Sandrine Vanderdonck énumère chaque nom à Marc-Emmanuel Bouche qui comptabilise sur tableau blanc.

Les résultats sont proclamés dès le premier tour.

	Nombre de suffrages obtenus 1er tour	
MACAREZ Olivier	16	élu
MARCHANT Grégory	16	élu
MASQUELIER Louis	18	élu
MAUCOLIN Rodolphe	11	
MESLIER Bertrand	13	
PAYEN Julien	24	élu
PIERRE Ludovic	20	élu
SOLARSKI Emmanuel	23	élu
VERNET Frédéric	11	
VIENOT Jean-Marc	23	élu

Xavier Legrand demande si l'élection du Président et Vice-Président aura lieu lors du prochain Conseil d'Administration.

Nolan Jehanno indique que conformément à l'article 10 des statuts de l'ENSAIT, le mandat du Président et celui du Vice-Président est de 3 ans. Les mandats actuels ont été renouvelés en juin 2024. Eugène Deleplanque et Jean-Marc Vienot ayant été renouvelés au sein du Conseil d'Administration en tant que personnalité extérieure, leur mandat est toujours effectif.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 17h55.

Fait à Roubaix, le 24 février 2025

Le Président du Conseil d'Administration

